

Toulouse, le 10 juillet 2024

Chers Parents,

Vous avez inscrit votre enfant aux Maristes-Toulouse, établissement d'enseignement catholique sous Tutelle de la congrégation des Frères Maristes.

Cette famille religieuse est originaire de St Chamond, non loin de Lyon.

Elle a été fondée par Marcellin Champagnat en 1817, avec pour but essentiel de donner aux jeunes une éducation globale, intellectuelle et spirituelle. Marcellin Champagnat disait à son époque, qu'il était fondamental que les jeunes aient une éducation qui leur permette d'être « de bons chrétiens et de vertueux citoyens ». Cette phrase a été gravée sur la première pierre de notre établissement, qui se trouve aujourd'hui sur le mur du CDI face à la chapelle.

Il est important que vos enfants, puissent faire connaissance avec Marcellin Champagnat, et les valeurs qu'il a impulsées : Esprit de Famille, Simplicité, Attention aux plus défavorisés, Présence et Ecoute, travail et créativité, en partant marcher sur ses traces.

C'est dans cette optique que nous organisons deux séjours à Notre-Dame de l'Hermitage à proximité de Saint Chamond, berceau de la fondation de la Congrégation des Frères Maristes.

Du mercredi 4 septembre au vendredi 6 septembre 2024

Pour les Classes : 6° Hermitage - 6° Fourvière - 6° La Valla

Du Lundi 9 septembre au mercredi 11 septembre 2024

Pour les Classes : 6° Valfleury - 6° Saint Chamond

Attention la constitution des groupes vous sera communiquée aux alentours du 25 aout

- Les élèves seront accompagnés par une équipe d'enseignants, une personne de la vie scolaire ou du service pédagogique.
- Le voyage se fera en bus : **Départ le matin du 1^{er} jour : 6 h 30 et Retour le soir du 3ème jour : 21 h 00**
(Départ et retour sur le site de l'établissement).
- Nous serons logés sur place, en chambre double.

La participation à ce voyage d'intégration est obligatoire.

Ce séjour de cohésion avec les professeurs et le personnel fait partie intégrante de la scolarité de votre enfant aux Maristes.

Toute absence non justifiée par un certificat médical sera sanctionnée par une rupture du contrat de scolarité.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Bien cordialement

M. Joël LEPETIT Chef d'Etablissement

Autorisation parentale pour participer au Séjour à Notre-Dame de l'Hermitage.

Sur les « Pas de Marcellin Champagnat »

Les 4, 5 et 6 septembre 2024

Les 9,10 et 11 septembre 2024

A Remettre au Professeur Principal

Le jour de la rentrée

Mme/ M. Nom : _____ Prénom : _____

mère/père/tuteur de l'élève :

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : 6° _____

Autorisons notre enfant à participer au Séjour à Notre-Dame de l'Hermitage organisé par l'Etablissement.

Nous délégons nos droits et devoirs de surveillance aux personnes physiques ou juridiques désignées par le chef d'établissement pour encadrer ce voyage.

Nous autorisons les organisateurs à prendre toutes décisions nécessaires dans le cas où notre enfant aurait un problème de santé.

Nous prenons bien note que **Les objets de valeur – téléphone, bijoux, etc... - sont très fortement déconseillés, pour réduire les risques de perte ou de vol.** Les accompagnateurs ne pourront être tenus pour responsables des vols ou disparitions éventuels.

Si votre enfant suit un traitement médical, les médicaments ainsi que l'ordonnance seront à remettre à Mme TADDEO Référente PAI le jour du départ.

Allergies alimentaires : _____

N° de téléphone et nom de la ou les personnes qui peuvent être joignables pendant le séjour :

1° : Père _____

2° : Mère _____

3° : Autre _____

Fait _____ le _____

Signature des parents

A prévoir pour le départ :

- Prévoir une collation pour 10h00 et un pique-nique pour le premier midi
- Un vêtement de pluie et un survêtement
- Des vêtements adaptés à la météo
- Une casquette ou un chapeau/crème solaire.
- Une gourde
- Chaussures de marche ou baskets
- *Pour les filles : Prévoir des protections périodiques.*
- Affaires de rechange pour 2 jours
- Pyjama
- Affaires de toilettes et serviettes
- cahier et stylo